



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E117090

VALABLE JUSQU'AU 23/01/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/12/2005

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VAL D'OISE

Siret : 301 340 584 04808

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58763113

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD XFR0068041LI / XFR0067549LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : ENGIE HOME (AGENCE)

Sigle : CGST SAVE

2708 VAL D'OISE

18 BOULEVARD DE LA PAIX

BATIMENT 2 - BP 78743

95800 CERGY SAINT CHRISTOPHE

Téléphone : 01 30 17 05 15

Fax :

Portable :

Site Internet : ehs

E-mail : veronique.silly@engie.com

Responsabilité légale :

BIGAUD YANNICK PRÉSIDENT / BIGAUD YANNICK DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/01/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	24/02/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/12/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.